



Assemblée générale

Distr. générale
20 février 2014
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 138 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 19 février 2014, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres des 24 et 30 janvier et 10 et 14 février 2014 ([A/68/716](#) et [Add.1 à 3](#)), j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Mauritanie a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

(Signé) **BAN** Ki-moon

